

Page : 1/10

Edition révisée n° : 10.0 Date de révision : 05/2021

MTG.....

Chlorodifluorométhane (R22)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Chlorodifluorométhane, Freon 22, R22

Description chimique Chlorodifluorométhane

N° CAS 75-45-6 **N° CE** 200-871-9

N° Index

N° d'enregistrement 01-2119517587-31

Formule chimique CHCIF₂

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées Industriel et professionnel

Utilisé comme réfrigérant Utilisation en laboratoire

Contacter le fournisseur pour plus d'information sur l'utilisation

Utilisations déconseillées Utilisation grand public déconseillée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MULTIGAS

Société Route de l'Industrie 102

CH-1564 Domdidier

Téléphone +41 (0) 26 676 94 94

Adresse e-mail <u>info@multigas.ch</u>

1.4. Numéros d'appel d'urgence

145 (Centre de toxicologie Zurich) ou +41 (0) 44 251 51 51

+41 (0) 26 676 94 94 (Multigas)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangers physiques Gaz sous pression : Gaz liquéfié H280

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16



Page : 2/10

Edition révisée n° : 10.0 Date de révision : 05/2021

MTG<mark>.....</mark>

Chlorodifluorométhane (R22)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger



GHS04

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H280

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence

P410+P403

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

2.3. Autres dangers

Asphyxiant à haute concentration

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	Concentration	Classification
Chlorodifluorométhane (R22)	(N° CAS) 75-45-6 (N° CE) 200-871-9 (N° index) (N° d'enregistrement) 01-2119517587-31	≥ 99.8 - ≤ 100 %	Press. Gas (Liq.), H280

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

3.2. Mélanges

Non déterminé

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au

médecin traitant



Page : 3/10

Edition révisée n°: 10.0 Date de révision: 05/2021

MTG.....

Chlorodifluorométhane (R22)

En cas d'inhalation En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.

En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un

médecin

En cas de contact avec la peau

Pas d'effet néfaste attendu

En cas de contact avec les yeux

Pas d'effet néfaste attendu

En cas d'ingestion Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la

bouche à l'eau. Consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être

consciente de l'asphyxie Se reporter à la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Poudre sèche. Dioxyde de carbone.

Mousse

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques En cas d'incendie ou de chaleur excessive, des produits de décomposition

dangereux peuvent se former

L'exposition au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients

Produits de combustion

dangereux

En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées

toxiques et/ou corrosives suivantes: oxydes de carbone, fluorure de

carbonyle, fluorure d'hydrogène

5.3. Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis au moyen d'eau pulvérisée

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz

Assurer une ventilation adéquate

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs

Équipement de protection individuel, voir section 8



Page: 4/10

Edition révisée n° : 10.0 Date de révision : 05/2021

MTG.....

Chlorodifluorométhane (R22)

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une ventilation efficace

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir aussi les sections 8 et 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pour les précautions, voir section 2.2

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré

Contenu sous pression

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s

-

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	N° CAS	Valeur type d'exposition	Paramètre de contrôle	Source
Chlorodifluorométhane	75-45-6	VME	500 ml/m ³	SUVA: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail (2020)
			1800 mg/m ³	
		VLE	-	
			-	

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Maintenir une ventilation d'extraction appropriée localement et de l'ensemble



Page : 5/10

Edition révisée n° : 10.0 Date de révision : 05/2021

MTG.....

Chlorodifluorométhane (R22)

Des détecteurs d'oxygène doivent être utilisés lorsque des gaz asphyxiants peuvent être relâchés

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité équipées de protections latérales Norme EN

166

Protection de la peau Porter des gants de protection lors de la manutention des bouteilles de gaz

Norme EN 388-Gants de protection contre les risques mécaniques

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive

Contact total

Matériel: Caoutchouc fluoré épaisseur minimum: 0,7 mm Temps de pénétration: 480 min **Contact par éclaboussures** Matériel: Caoutchouc fluoré épaisseur minimum: 0,7 mm Temps de pénétration: 480 min

Disposer d'un vêtement de protection approprié, résistant aux produits

chimiques, prêt à être utilisé en cas d'urgence

Protection respiratoire Appareil de respiration autonome (SCBA) ou masque avec arrivée d'air à

pression positive doivent être utilisés dans les atmosphères sous oxygénées. Norme EN 137 - Appareil autonome à air comprimé en circuit

ouvert avec un masque complet du visage

8.2.3. Contrôles d'exposition ambiante

_

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

 État physique à 20°C / 101.3kPa

Gaz

Couleur Incolore

Odeur Donnée non disponible
Seuil olfactif Donnée non disponible
pH Donnée non disponible

Point de fusion / Point de congélation -160°C

Point d'ébullition -40.8°C

Point d'éclairDonnée non disponibleVitesse d'évaporationDonnée non disponibleInflammabilité (solide, gaz)Donnée non disponible



Page : 6/10

Edition révisée n° : 10.0 Date de révision : 05/2021

MTG.....

Chlorodifluorométhane (R22)

Limites d'explosivité Donnée non disponible

Pression de vapeur [20°C] 9.13 bar

Pression de vapeur [50°C] Donnée non disponible

Densité de vapeur Donnée non disponible

Densité relative, liquide (eau=1) Donnée non disponible

Densité relative, gaz (air=1) 3

Hydrosolubilité 2.6 g/l **Coefficient de partage:** 1.13

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammation 632 – 635°C

Température de décomposition 632°C

ViscositéDonnée non disponiblePropriétés explosivesDonnée non disponiblePropriétés comburantesDonnée non disponible

9.2. Autres informations

Masse molaire 70g/mol
Température critique [°C] 86.47°C

Densité de vapeur relative Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits

confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections

ci-dessous

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut réagir avec des agents oxydants forts

10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être mélangé à de l'air sous pression pour des tests

d'étanchéité ou autres

Chaleur, flammes et étincelles

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts



Page : 7/10

Edition révisée n° : 10.0 Date de révision : 05/2021

MTG.....

Chlorodifluorométhane (R22)

Pour plus d'informations sur la compatibilité, se référer à la norme ISO 11114

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Pas d'effet toxicologique attendu avec ce produit si les valeurs limites

d'exposition ne sont pas dépassées

Corrosion cutanée / irritation

cutanée

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité des cellules Donnée non disponible

CancérogénicitéDonnée non disponibleToxicité pour la reproductionDonnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition

unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition

répétée

Donnée non disponible

Danger par inhalation Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation Les critères de classification ne sont pas réunis

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible



Page: 8/10

Edition révisée n° : 10.0 Date de révision : 05/2021

MTG.....

Chlorodifluorométhane (R22)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible. L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

12.6. Autres effets néfastes

Contient un (des) gaz fluorés à effet de serre

Peut contribuer à l'effet de serre lorsqu'il est déchargé en grande quantité.

Pour les quantités, voir l'étiquette de la bouteille

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit Ne doit pas être rejeté dans l'atmosphère

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de

postcombustion et d'épuration

Renvoyer au fournisseur le produit non consommé dans son récipient

d'origine

Emballages contaminés Renvoyer au fournisseur le produit non consommé dans son récipient

d'origine

Code OMoD 14 06 01

Déchets de solvants, d'agents réfrigérants et de gaz propulseurs d'aérosols

ou de mousses organiques : Chlorofluorocarbures, HCFC, HFC

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
1018	1018	1018

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
Chlorodifluorométhane	Chlorodifluoromethane	Chlorodifluoromethane
(Gaz réfrigérant R22)	(Refrigerant gas R22)	(Refrigerant gas R22)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquetage





Page : 9/10

Edition révisée n° : 10.0

Date de révision : 05/2021

MTG.....

Chlorodifluorométhane (R22)

ADR/RID

IMDG

IATA

2.2 : Gaz non inflammables, non toxiques

14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID IMDG

IATA

Non déterminé

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID Non
IMDG Non
ICAO-TI / IATA-DGR Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique (CSA) a été faite pour ce produit

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement Fiche de données de sécurité revue selon le règlement de la commission

(EU) 2015/830

Abréviations et acronymes ADR: Accord européen relatif au transport international des

marchandises dangereuses par route

CAS: Identifiant numérique attribué par le Chemical Abstract

Service (USA)

CLP: Classification Labelling Packaging - Règlement (CE) no

1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et

l'emballage.

CSA: Chemical Safety Assessment - Évaluation de la sécurité

chimique

EIGA: European Industrial Gases Association



Page : 10/10

Edition révisée n° : 10.0

Date de révision: 05/2021



Chlorodifluorométhane (R22)

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical

Substances - Inventaire européen des substances

chimiques commercialisées

EPI : Equipements de protection individuelle EN : European Norm -Norme Européenne

ETA: Estimation de la Toxicité Aiguë

IATA: International Air Transport Association - Association

internationale du transport aérien

IMDG Code: International Maritime Dangerous Goods Code - Code pour

le transport maritime international des marchandises

dangereuses

LC50 : Lethal Concentration - Concentration létale pour 50% de la

population testée

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of

Chemicals - Règlement (CE) no 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des

substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables

à ces substances.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire

des marchandises dangereuses

RMM: Risk Management Measures - Mesures de gestion des

risques

STOT-SE: Specific Target Organ Toxicity - Single Exposure; Toxicité

spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

UN: United Nations - Nations Unies

vPvB: very Persistent and very Bioaccumalable - très persistant et

très bioaccumulable

Texte complet des Phrases-H et P citées dans les sections 2 et 3

Mentions de danger

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

Information supplémentaire Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des

renseignements disponibles les plus sûrs

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées

comme un guide